

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le
lundi 1 juin 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Joann McBrine, conseiller #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cédric Briggs, conseiller #6
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 2 MAI 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RÈGLEMENT #264-1-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #264-2015
VISANT À INTÉGRER LA RÉGLEMENTATION PROVINCIALE CONCERNANT
LES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MAI 2015
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR PARTICIPER AU
CONGRÈS DE LA FQM
- 7.2. RÉSOLUTION POUR REMBOURSER DES FRAIS DE LOISIRS
- 7.3. RÉSOLUTION ENGAGEANT UNE NOUVELLE ADJOINTE
ADMINISTRATIVE
- 7.4. RÉSOLUTION MODIFIANT LA DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU MOIS DE JUILLET
- 7.5. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR LA PRÉSENTATION
DU RAPPORT FINAL DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT
- 7.6. RÈGLEMENT #291-2015 ABROGEANT LE RÈGLEMENT #291
CONCERNANT LES ADRESSES CIVIQUES
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
- 8.2. RÉSOLUTION AUTORISANT LA TENUE DU TOUR CYCLISTE « LES 100
À B7 » SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
9. VARIA
- 9.1. CONSULTATION PUBLIQUE
- 9.2. FÊTES DES VOISINS
10. COMPTES À PAYER
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#054-
0615 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LES 2 MAI 2015

#055-
0615 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2015 soit adopté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 8 personnes

5. URBANISME

5.1. PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #264-1-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #264-201 VISANT À INTÉGRER LA RÈGLEMENTATION PROVINCIALE CONCERNANT LES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES

ATTENDU que les articles 18.2.1, 18.2.2, 18.2.3 sont inopérants en vertu de l'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement ;

ATTENDU que pour entrer en vigueur, ces articles doivent obtenir la sanction du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques ;

ATTENDU que pour être conforme, les articles doivent comprendre des dispositions qui prennent en considération la notion de droits acquis ;

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

#056-
0615 QUE le règlement # 264-1-2015 soit adopté.

6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MAI 2015

Permis émis

- 17 permis ou certificats d'autorisation a été émis en mai 2015 pour une valeur de 1 129 800 \$.

Inspections/ infractions

- Deux inspections ont été effectuées.
- Trois avis d'infractions ont été envoyés.

Autre

- Demande de soumission pour faire nettoyer une résidence insalubre.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

7. ADMINISTRATION

7.1. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR PARTICIPER AU CONGRÈS DE LA FQM

ATTENDU QUE le Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra du 24 au 26 septembre 2015;

ATTENDU QUE plusieurs formations et ateliers pertinents se donnent lors du congrès;

ATTENDU QUE le congrès se tiendra à Québec;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER

#057-0615

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QU'une dépense n'excédant pas 3975.84\$ plus taxes pour l'inscription et les chambres d'hôtel pour le Congrès de la FQM soient autorisée, ainsi que le remboursement du kilométrage et des repas.

7.2. RÉOLUTION POUR REMBOURSER LES FRAIS DE LOISIRS

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

#058-
0615

QUE la municipalité de Bolton-Ouest rembourse la surcharge pour les activités sportives comme suit:

Nom	Activité	Centre communautaire	Prix
Josée McDuff	Hockey	Waterloo	300\$
Joy Banks	Équilibre	Lac-Brome	28,71\$

7.3. RÉOLUTION ENGAGEANT UNE NOUVELLE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

#059-
0615

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Jacqueline Samson comme assistante administrative selon les conditions suivantes :

1. Une période de probation de 3 mois.
2. Un salaire annuel de 30 030\$ (17,50\$/h) pour 33 heures par semaine fondé sur 5 jours.
3. Une compensation de kilométrage de \$0.45 par kilomètre.
4. Le temps supplémentaire égale une absence du travail.
5. Les conditions pourraient être revues à la fin de la probation.
6. Date de l'emploi, le 13 mai 2015.

7.4. RÉOLUTION MODIFIANT LA DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JUILLET

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

#060-
15

QUE la réunion du Conseil municipal de juillet se tiendra lundi le 13 juillet 2015 à 19h30

7.5. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR LA PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

#061-
0615

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage la firme Trigone pour la présentation du rapport final du plan stratégique de développement au Conseil municipal ainsi que lors d'une consultation publique au montant de 1 765,00\$ plus taxes tel que mentionné dans l'offre de service 4823-15-02QCM1osR1.

7.6. RÈGLEMENT #291-2015 ABROGENT LE RÈGLEMENT #291 CONCERNANT LES ADRESSES CIVIQUES

ATTENDU que l'article 631 du code municipal donne le droit à la municipalité de Bolton-Ouest de régler le numérotage des résidences;

ATTENDU que la municipalité a installé des poteaux d'adresses civiques pour chaque propriété ayant une adresse civique;

ATTENDU que ces poteaux sont situés sur l'emprise des chemins publics;

ATTENDU que ces poteaux sont la propriété de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité souhaite que les résidents aient une adresse civique visible du chemin;

ATTENDU qu'un avis de motion d'adoption du présent règlement a été donné à l'assemblée du conseil du 2 mai 2015;

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

#062-
0615

QUE le règlement #291-2015 soit adopté.

L'ADOPTION DU RÈGLEMENT A ÉTÉ REPORTÉ.

8. CHEMINS

8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Travaux effectués :

- Réparation de plusieurs chemins suite aux dommages causés par le dégel;
- Nivelage de plusieurs chemins;
- Changement de deux ponceaux;
- Préparation d'une liste de travaux à effectuer relative à la subvention de Pierre Paradis;

- Réparation d'un panneau de signalisation;
- Commande de 15 bornes supplémentaires pour les adresses civiques;
- Préparation du contrat de déneigement.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

8.2. RÉSOLUTION AUTORISANT LA TENUE DU TOUR CYCLISTE « LES 100 À B7 » SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE L'organisme Cyclosportive "Les 100 à B7" demande autorisation pour utiliser les chemins gravier dans Bolton-Ouest;

ATTENDU QU'ils prendront plusieurs chemins à Bolton-Ouest le 4 octobre 2015;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports demande copie des autorisations municipales des municipalités concernées;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise le passage de Cyclosportive "100 à B7" sur les chemins publics de Bolton-Ouest le 4 octobre 2015 et que les autorisations pour les chemins privés soient acheminées aux propriétaires des chemins.

9. VARIA

9.1. RÉUNION PUBLIQUE

Le maire fait un résumé de la consultation publique qui s'est tenue le 23 mai 2015.

9.1. RÉUNION PUBLIQUE

9.2. FÊTE DES VOISINS

Ceux qui sont intéressés à faire partie du comité ou offrir leur propriété pour accueillir l'évènement peuvent communiquer avec la municipalité.

10. COMPTES PAYABLE

§3-
L5

Solde à la banque au 30 avril 2015	471 961,08	\$
Déboursés de mai 2015	103 770,31	\$
Dépôts de mai 2015	46 829,73	\$
Solde à la banque au 31 mai 2015	415 020,50	\$
CPG	505 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#064-0615

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois de mai 2015 soient approuvés et que les paiements du 1 juin 2015 au montant de 219 544,17\$ soient émis.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE À 20H37.

Philippe De Courval
 Directeur général
 Secrétaire-trésorier

Donald Badger
 Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 13 JUILLET 2015 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

Colette Vézina

Question : Serait-il possible D'avoir les procès-verbaux plus rapidement sur le site internet pour ainsi être en mesure de les lire avant la séance du Conseil municipal?

Réponse : Oui, les procès-verbaux seront disponibles plus tôt dans le mois pour que vous puissiez en prendre connaissance avant la séance du Conseil municipal.

Liste des dépenses de mai 2015/ List of expenses for May 2015

Bolton Ouest / West Bolton

#	Nom/Name	Montant/Amount
1	Infotech	2,253.51 \$
6	Bell Canada	251.22 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	8,063.72 \$
17	Hydro-Quebec	738.39 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	517.39 \$
51	Receveur général du Canada	1,664.15 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	1,070.75 \$
120	MASTERCARD	568.36 \$
126	BROMONT TERRASSE INC.	2,075.30 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	11,554.21 \$
177	THE RECORD	115.89 \$
206	Revenu Québec	3,630.24 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17.70 \$
209	Médias Transcontinental SENC	291.26 \$
226	Guillaume Lavoie	95.45 \$
227	OBV YAMASKA	1,264.73 \$
241	Philippe De Courval	18.39 \$
250	Xerox Canada Ltée	92.14 \$
277	Central Maine & Québec Railway	825.00 \$
289	A.B. Coté Inc.	1,385.45 \$
304	Éthier Avocats Inc.	1,965.91 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,739.58 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	64.62 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,819.17 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,666.23 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	466.83 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,492.47 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	1,168.58 \$
130SAMJ	SAMSON JACKIE	806.55 \$
130SAMJ	SAMSON JACKIE	486.87 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	192.86 \$
Total		49,285.90 \$

Liste des paiements émis au 1 juin 2015

List of payments issued June 1, 2015

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>		<i>Montant/Amount</i>
6	Bell Canada	\$	252.36
15	Entreprises R.P. Enr.	\$	4,543.15
15	Entreprises R.P. Enr.	\$	9,186.41
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	\$	5,081.92
36	Ville de Waterloo	\$	3,150.32
46	Petty Cash	\$	47.11
51	Receveur général du Canada	\$	1,852.80
52	Ministère des finances du québec	\$	97,267.00
60	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	\$	12,309.25
61	MRC BROME-MISSISQUOI	\$	51,161.00
120	MASTERCARD	\$	632.04
128	iTeract Inc.	\$	206.79
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	\$	8,544.44
177	THE RECORD	\$	99.80
184	ROGER DION & FILS 2006 INC.	\$	2,444.57
205	EUREKA! EN ESTRIE	\$	62.09
206	Revenu Québec	\$	4,183.27
207	Bell Mobilité Inc.	\$	17.69
209	Médias Transcontinental SENC	\$	139.35
224	MALEM	\$	519.69
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	\$	532.42
250	Xerox Canada Ltée	\$	615.58
276	2014 - SPA des Cantons	\$	260.00
285	Neopost Canada Ltée	\$	814.81
308	Les Conseillers Trigone inc	\$	6,789.69
309	Jackie Samson	\$	239.32
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	\$	1,735.98
130SAMJ	SAMSON JACKIE	\$	988.90
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	\$	1,718.82
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	\$	1,666.23
130SAMJ	SAMSON JACKIE	\$	988.90
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	\$	1,492.47
Total		\$	219,544.17